

Si vous faites un don de 100 il vous coûtera moins de 34 €

Si vous désirez faire un don à titre personnel ou au nom d'une entreprise,
vous pourrez bénéficier d'une défiscalisation des 2/3 pour un
particulier (66%) ou de 60% pour une entreprise. Vous pouvez suivre ces
liens pour accéder aux formulaires correspondants

[formulaire «don particuliers»](#)

[formulaire «don entreprise»](#)

«Gaston la Glace» qui propose ses délicieux sorbets sortis des cales de son
triorpoteur le long de la Petite-Plage, est notre premier donneur.
Nous le remercions beaucoup pour son geste amical.

